

## Unité de Compte : EMTN EURO EVOLUTION

### Caractéristiques

<b>Emetteur</b>	SG Option Europe
<b>Garant</b>	Société Générale
<b>Nom</b>	EMTN Euro Evolution
<b>Code Isin</b>	FR0010815621
<b>Type</b>	EMTN de droit français
<b>Devise</b>	EUR
<b>Nominal total émis</b>	20 000 000 EUR
<b>Nominal d'une Coupure</b>	1 000 EUR
<b>Prix d'émission</b>	99,94%
<b>Période de Commercialisation</b>	Du 04/11/2009 au 15/01/2010 Durant cette période, la valeur de l'EMTN progressera à un taux de 0,30% par an, pour atteindre 100% du Nominal le 15/01/2010 <sup>1</sup>
<b>Date de Négociation</b>	08/10/2009
<b>Date d'Emission</b>	04/11/2009
<b>Date de Maturité</b>	23/01/2018
<b>Sous-jacent</b>	Dow Jones Euro Stoxx 50
<b>Agent de calcul</b>	Société Générale
<b>Périodicité de cotation</b>	Hebdomadaire
<b>Cotation</b>	Bourse de Luxembourg
<b>Garantie en capital</b>	Non

### Objectif

**Cette Obligation est un produit d'investissement de maturité 8 ans, lié à l'évolution de l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50.**

**L'indice Dow Jones Euro Stoxx 50 est constitué de 50 valeurs cotées sur la zone euro, qui sont les plus importantes dans leurs secteurs d'activité et qui ont le montant de titres en circulation le plus élevé.**

<sup>1</sup> Valeur calculée selon la formule suivante :  $99,94\% \times \left( 1 + 0,30\% \times \frac{Nb(t)}{360} \right)$

"Nb(t)" étant le nombre de jours calendaires entre le 04/11/09 et la date "t" à laquelle la valeur de marché de l'obligation sera calculée (les deux dates étant incluses)

**Descriptif****Définitions**

Date d'Evaluation(0) : 15/01/10

<b>i/n</b>	<b>Date d'Evaluation (i)</b>	<b>Date de Remboursement Anticipé (n)</b>
1	17/01/2011	
2	16/01/2012	24/01/2012
3	15/01/2013	23/01/2013
4	15/01/2014	23/01/2014
5	15/01/2015	23/01/2015
6	15/01/2016	25/01/2016
7	16/01/2017	24/01/2017
8	15/01/2018	

Cours de Clôture : tel que défini dans le Programme

S(i) (i allant de 0 à 8) : cours de Clôture du Sous-jacent à la Date d'Evaluation(i)

Performance(i) (i allant de 1 à 8) :  $(S(i) / S(0)) - 1$ **Remboursement Anticipé**

Si à la Date d'Evaluation(n), (n de 2 à 7),  $Performance(n) \geq 0\%$ , alors l'Emetteur remboursera les obligations à la Date de Remboursement Anticipé(n) selon la formule suivante, pour chaque Coupure :

$$\text{Valeur Nominale} \times [100\% + n \times 7\% + 25\% \times Performance(n)]$$

Pour éviter toute confusion, si l'Emetteur rembourse les obligations conformément à ce paragraphe, il ne sera payé aucun coupon à la Date de Remboursement Anticipé(n) ni pendant les années suivantes.

**Remboursement à Maturité**

L'Emetteur remboursera chaque obligation à la Date d'échéance (sauf si préalablement remboursée ou rachetée et annulée selon les conditions mentionnées dans la clause « Remboursement Anticipé ») en accord avec la formule suivante :

a) Si à la Date d'Evaluation(8),  $Performance(8) \geq -0\%$ , alors :

$$\text{Valeur Nominale} \times [100\% + 7\% \times 8 + 25\% \times Performance(8)]$$

b) Si à la Date d'Evaluation(8),  $Performance(8) \geq -40\%$ , alors :

$$\text{Valeur Nominale} \times 100\%$$

c) Sinon :

$$\text{Valeur Nominale} \times [100\% + Performance(8)]$$

## Conditions de l'investissement

- Unité de Compte accessible à tout souscripteur avant le 14/01/2010. Les investissements reçus postérieurement au 14/01/2010 se feront dans la limite de l'enveloppe disponible et sur la base de la prochaine valeur d'achat.
- Par dérogation aux Conditions Générales, entre le 16/12/2009 et le 14/01/2010, toute nouvelle souscription sera investie intégralement et immédiatement sur l'allocation demandée sans passer par le support monétaire.
- En cas de défaut de l'émetteur ou de la survenance d'événement de crédit, le détenteur de l'Unité de Compte porte le risque d'une perte partielle ou totale en capital, l'assureur, lui, garantit le nombre de parts uniquement.
- En cas de remboursement anticipé, les montants résultant du remboursement de l'Obligation seront investis automatiquement et sans frais sur le support monétaire Dexia Localys Euro Court Terme (FR0010069740).
- A l'arrivée à terme, les montants résultant du remboursement de l'Obligation seront investis automatiquement et sans frais sur le Fonds Général, tant qu'aucune demande d'arbitrage n'aura été formellement signifiée.

*Je soussigné ....., ai bien pris connaissance de la présente annexe décrivant le support et en accepte les conditions afin de le retenir sur mon contrat. Je déclare avoir été clairement informé qu'en investissant sur des Unités de Compte, je prends à ma charge le risque lié à la variation des cours de chacune d'elles.*

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

*Signature précédée de la mention " Lu et approuvé "*